

Réf : CNIG 2025.029

Réunion du jeudi 23 octobre 2025 de
14h00 à 16h00
En visioconférence

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL

Ordre du jour

1. Accueil et introduction par Henri Verdier.
2. Les dépendances critiques en matière d'infrastructures et données géographiques Henri Verdier.
3. Présentation des travaux en cours dans les commissions ISO, CEN sur les aspects jumeaux numériques, et de la stratégie au niveau européen, international
Marc Laget, CEREMA.
4. Révision du règlement européen relatif à la normalisation européenne
(Erick Lajarge, responsable ministériel aux normes).
5. Le projet **ECRM (EuroCoreReferenceMap**, successeur d'OME2)
Clément Godin, IGN.
6. Retour sur la **15eme session du Comité d'experts de l'UNGGIM**
(Aurélie Milledrogues, IGN-FI).
7. Points divers.

Liste des participants

Président de la Commission

- Henri VERDIER

Participant

Nom et Prénom	Organisme
BRIOLE Pierre	CNIG
CÉBÉLIEU Gilles	IGN
CHATAIGNER Julie	IGN
DAVID Benoit	CGDD / Ecolab
DORVILLE Claire	CGDD / Ecolab
FRÉDÉRICQUE Benoît	IGN
GEORGES Michaël	MEAE
GODIN Clément	IGN
JAILLARD Pierre	Commission nationale de toponymie / GENUNG
LAGADEC Julien	SHOM
LAGET Marc	CEREMA
LAJARGE Erick	Responsable ministériel aux normes
LAULIER Pierre	CNIG
LÉAUTIER Alexis	CGDD / Ecolab
LEMOINE Ferdinand	CNIG
LEZAUD Julie	Ministère des Armées
MARTIN Gabriella	OpenDataFrance
MAUDET Estelle	data.gouv.fr
MILLEDROGUES Aurélie	IGN-FI
MORANDO Benoît	CNIG
PAPARODITIS Nicolas	IGN
PEROSANZ Felix	CNES
SOUF Adeline	SHOM

Les dépendances critiques en matière d'infrastructures et données géographiques

Présentation par Henri Verdier et Pierre Laulier

Présentation :

- ∉ Un questionnaire a été lancé en préparation des 40 ans du CNIG¹ visant à identifier les dépendances critiques envers des acteurs susceptibles de modifier leur stratégie commerciale ou leur posture géopolitique. Cependant les réponses et suggestions recueillies n'ont permis de dégager que des conclusions partielles
- ∉ L'urgence et la matérialité des risques sont confirmées par des cas réels.
 - ∉ *Exemple: L'interruption soudaine des services de messagerie de la Cour pénale internationale (CPI) par un fournisseur majeur.*
- ∉ Il est impératif de relancer ce travail selon une approche plus approfondie. Cette nouvelle phase doit :
 - ∉ cibler les spécificités du domaine géospatial (réseaux de capteurs, fiabilité des données), souvent omises par les initiatives européennes plus larges (Cloud, grands groupes) ;
 - ∉ intégrer l'élaboration d'un document visant à mieux définir et circonscrire les dépendances, et identifier les facteurs de résilience.

Échanges / Questions/Remarques :

- ∉ Nicolas Paparoditis souligne le potentiel rôle clé du CNIG sur les géodonnées et la souveraineté dans le cadre de la Revue stratégique nationale, en collaboration avec l'INRIA².
- ∉ Gabriella Martin fait état d'initiatives émergentes au sein des collectivités, souvent sous forme de groupements, et souligne la nécessité **d'identifier ou de préciser ce qu'est une dépendance critique**.
- ∉ Henri Verdier propose d'organiser une **journée de présentation** pour mutualiser les efforts si de nombreux acteurs travaillent déjà sur le sujet. L'existence de divergences au niveau européen est discutée, notamment la position allemande qui ne considère pas un système d'Information hébergé sur une infrastructure américaine comme un enjeu de sécurité.

Conclusion / Décisions :

- ∉ Relancer le travail d'identification des dépendances critiques en créant un groupe de travail composé de personnes volontaires.

1
2

<https://cnig.gouv.fr/le-cnig-fete-ses-40-ans-d-existence-a30093.html>

Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique

- ☛ Étudier la possibilité de créer un document de type *vademecum* et d'organiser une journée de présentation sur le sujet avec les différents membres et collectivités.

Présentation des travaux en cours dans les commissions ISO, CEN sur les aspects jumeaux numériques, et de la stratégie au niveau européen, international

Présentation par Marc Laget

Lien vers la présentation : [IMPLICATIONS CEREMA SUR JUMEAUX NUMERIQUES TERRITORIAUX](#)

Présentation :

- ☛ Le CEREMA³ travaille sur les Jumeaux Numériques Territoriaux (JNT) et la standardisation, notamment au sein du CEN-CENELEC⁴.
- ☛ L'EDIC⁵ (European Digital Infrastructure Consortium) est le cadre juridique européen mis à la disposition des États membres (14 structures impliquées) dans le cadre du programme de la Décennie Numérique (2030). La France y est représentée par le CEREMA et la Fabrique Numérique de l'Innovation Territoriale. L'EDIC vise à déployer les *Local Digital Twins* en Europe, en créant une infrastructure commune basée sur des standards ouverts et en fournissant une boîte à outils technique.
- ☛ L'initiative s'inscrit dans l'écosystème Living in Europe⁶. La boîte à outils aux collectivités comporte trois couches : gestion des données/modèles, simulation/visualisation et organisation des partenariats.
- ☛ Quatre problématiques principales ont été soulevées dans ce contexte :
 - ☛ écosystème complexe ;
 - ☛ maturité des jumeaux numériques inégale entre les États ;
 - ☛ hétérogénéité des infrastructures numériques ;
 - ☛ écosystème des parties prenantes diversifiés.
- ☛ L'EDIC vise une logique de **réplicabilité** (création de six pilotes) et a répondu à un appel à projets spécifique pour financer sa feuille de route (dépôt le 21 novembre 2025).

Échanges / Questions/Remarques :

- ☛ Gabriella Martin demande quel est l'état d'avancement du projet. Il est précisé que le CEREMA a été retenu il y a trois ans et que le consortium EDIC est devenu opérationnel début 2024.
- ☛ Marc Laget indique que le CEREMA se concentre sur la gestion environnementale (mobilité, bâtiment, etc.) et travaille pour la création d'une structure des JNT, impliquant l'identification d'environ 150 jeux de données, et l'exploitation des données contributives.

³ Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
⁴ Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique
⁵ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/edic>
⁶ <https://living-in.eu/>

- ☛ Le CNIG a un rôle essentiel à jouer comme intermédiaire pour assurer l'articulation entre l'initiative européenne (EDIC) et les projets de jumeaux numériques au niveau national et local.
- ☛ Le travail initial sera mené avec les neuf villes françaises du réseau Net Zero Cities⁷. Un défi majeur sera d'assurer le rodage.

Conclusion / Décisions :

- ☛ Le CNIG pourrait se positionner en tant qu'intermédiaire clé entre les acteurs locaux et l'Europe.
- ☛ Mener des actions pour élargir la représentation de l'EDIC en Europe et attirer un maximum de villes françaises utilisatrices.

Révision du règlement européen relatif à la normalisation européenne

Présentation par Erick Lajarge (responsable ministériel aux normes)

Lien vers la présentation : [Présentation de l'atelier sur la révision du règlement européen 2012-1025 relatif à la normalisation](#)

Présentation :

- ☛ Contexte : Révision du règlement 2012, s'inscrivant dans une démarche de simplification du cadre réglementaire de l'Union Européenne (UE).
- ☛ La Commission européenne souhaite accélérer la normalisation. Si les organismes ne respectent pas les délais, les propositions « Omnibus »⁸ permettraient d'imposer des spécifications communes, risquant ainsi de compromettre la valeur consensuelle et la stabilité des normes classiques.
- ☛ La question de la gratuité des normes harmonisées (créées par la Commission) est essentielle et tend à être imposée par la justice européenne. Mais cela pose un problème pour l'ISO⁹, car les normes interfacées au niveau international seront également impactées. Il pourrait remettre en cause le modèle économique des normes.
- ☛ Une meilleure association des parties prenantes est nécessaire. Il faut assurer l'association effective des différents acteurs, notamment les associations environnementales et les petites et moyennes entreprises. Ces acteurs sont souvent entravés par le coût et la durée du processus.

⁷ <https://netzerocities.eu/>

⁸ https://finance.ec.europa.eu/publications/omnibus-i-package-commission-simplifies-rules-sustainability-and-eu-investments-delivering-over-eu6_en

⁹ <https://www.iso.org/fr>

- ☒ Une anticipation sur la recherche des normes est primordiale pour éviter de sortir des normes déjà obsolètes. La norme doit mieux s'arrimer aux sujets de recherche et d'innovation.
- ☒ Cette révision de règlement est attendue pour le **début 2027**.
- ☒ Par ailleurs, la date limite pour soumettre les avis sur la révision du règlement est fixée au 17 décembre 2025.
 - ☒ Consultation de la Commission Européenne : [Standardisation Regulation – revision](#)

Échanges / Questions/Remarques :

- ☒ Benoît Morando attire l'attention sur la différence d'usage du mot "norme" (UE) et du mot "standard" (CNIG) qui découle d'un anglicisme.
 - ☒ Il clarifie le fait que la norme est élaborée dans un processus défini par une un organisme de normalisation et qui vise le consensus et est avant tout destinée au business et à l'influence économique.
 - ☒ Une norme devient obligatoire lorsqu'elle est citée par un texte réglementaire.
- ☒ Marc Laget rappelle que le monde du standard vient du secteur privé. Il souligne que, bien que complexe, la transition vers la gratuité des normes est nécessaire. Le modèle des standards, historiquement issu du secteur privé, doit évoluer.
- ☒ Erick Lajarge précise que la France est un acteur central au niveau international sur le comité technique ISO traitant de la ville durable. Elle a la présidence du comité technique ISO sur la ville intelligente et durable, biodiversité, économie circulaire.

Conclusion / Décisions :

- ☒ Continuer la veille sur l'évolution du règlement européen et diffuser le support d'Éric Lajarge sur le site du CNIG.
- ☒ Maintenir la position française de privilégier la normalisation consensuelle.
- ☒ Encourager les membres à donner leurs avis concernant la révision du règlement.

Le projet ECRM (EuroCoreReferenceMap, successeur d'OME2)

Présentation par Clément Godin (IGN)

Présentation :

- ☒ ECRM (EuroCoreReferenceMap) succède à OME2¹⁰ et veut s'élargir au 27 pays membres et la Suisse. Il vise à fournir des données socles paneuropéennes à forte valeur (unités administratives, réseaux de transport, hydrographie, ...) harmonisées, raccordées aux

¹⁰ <https://eurogeographics.org/open-maps-for-europe/ome2-progress/>

frontières et gérées sur leur cycle de vie, répondant aux besoins des agences européennes et aux objectifs de souveraineté.

- ☛ Le projet est mené par un consortium incluant IGN, Eurogeographics¹¹, le BKG¹² en Allemagne, et le Cadastre néerlandais¹³. L'IGN France y assure la coordination technique.
- ☛ ECRM vise à minimiser la charge des producteurs nationaux, via une production centralisée, automatisée et itérative, basée sur des solutions techniques pour l'harmonisation. Le prototype OME2, avec dix pays couverts, a permis de valider des solutions techniques pour la cohérence transfrontalière et l'harmonisation des représentations d'objets (ponctuel et surfacique).
- ☛ Le résultat est diffusé via le portail Open Maps for Europe¹⁴, sous forme de flux et de géo packages. Contrairement à OME2, ECRM pourrait ne pas être totalement ouvert, le projet est en recherche d'une licence adéquate.

Échanges/Questions/Remarques :

- ☛ Michaël Georges confirme que les données OME2 et ECRM seront diffusées via le portail *Open Maps for Europe*. La licence finale d'ECRM est en discussion pour une période de trois ans (Clément Godin). L'extension du projet est conditionnée à l'établissement d'une licence « aussi ouverte que possible, aussi fermée que nécessaire ».
- ☛ Pierre Briole interroge sur le lien avec les données satellites et la capacité à mettre à jour les données. Il est à noter que :
 - ☛ L'intégration des données et des services spatiaux européens est pour l'instant hors du périmètre d'ECRM. Une réflexion pour l'articulation est toutefois prévue pour l'horizon 2028-2029, après que la couverture des 27 États membres aura été sécurisée. Ceci est une condition *sine qua non* au financement par la Commission.
 - ☛ La mise à jour annuelle incombe à chaque État membre. L'ECRM assure l'association des différentes bases de données et l'homogénéisation.
- ☛ Nicolas Paparoditis souligne que le statut du géospatial à la Commission européenne est actuellement flottant, car il n'est pas explicitement couvert par les traités de l'Union Européenne comme le sont les statistiques, ce qui empêche l'établissement d'une politique de données structurée. Il précise qu'une étude est en cours pour mieux définir sa place dans les politiques publiques.
- ☛ Pierre Laulier soulève la question du modèle de données et l'articulation avec *Inspire*¹⁵ et *les standards CNIG*. Le modèle ECRM s'appuie sur les recommandations *UN-GGIM Europe*¹⁶ (piloté par l'IGN) qui sont compatibles avec Inspire. Cependant, il a été rappelé que la directive

11 <https://eurogeographics.org/>

12 <https://www.bkg.bund.de/EN>

13 <https://www.kadaster.nl>

14 <https://www.mapsforeurope.org/>

15 <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/directive-europeenne-inspire>

16 <https://un-ggim-europe.org/>

Inspire n'a pas permis d'équiper la Commission de données véritablement interopérables pour les besoins en indicateurs des ODD.

Conclusion / Décisions :

- ☛ Les groupes de travail du CNIG doivent confirmer l'alignement des standards nationaux (ex: GT Routes¹⁷) avec les modèles de données européens (UN-GGIM et Inspire).
- ☛ Assurer que les travaux européens, conçus pour l'interopérabilité, prennent bien en compte les spécificités françaises.

Retour sur la 15ème session du Comité d'experts de l'UN-GGIM au siège des Nations unies à New-York

Présentation par Aurélie Milledrogues (IGN-FI)

Lien vers la présentation : [15^e session du Comité d'experts de l'UN-GGIM au siège des Nations unies à New York](#)

Présentation :

- ☛ La session a eu lieu 7-9 août 2025. La délégation française était emmenée par Nicolas Paparoditis accompagné d'Aurélie Milledrogues, Clément Godin et Zuher Altamimi.
- ☛ Lors de cette session la France est intervenue sur cinq points clés:
 - ☛ 1. Elle a insisté besoin de renforcer les moyens de fonctionnement du Secrétariat général de l'UN-GGIM
 - ☛ 2. Elle a mis en avant son soutien à la création d'un **Hub d'assistance technique sur l'administration foncière** pour répondre aux défis de la sécurité foncière
 - ☛ 3. La France soutient la pérennité de la chaîne d'approvisionnement mondiale en géodésie avec notamment:
 - la mise en place d'accord multinationaux ;
 - la coopération au sein du Centre d'Excellence en Géodésie Globale de l'UN-GGIM¹⁸ ;
 - le soutien au développement de l'ITRF¹⁹ ;
 - l'appui à l'engagement dans la Conférence mondiale des radio télécommunications
 - ☛ 4. Elle soutient les recommandations pour une gestion cohérente des territoires littoraux et la mise en avant du projet *Open Cadastral Map*²⁰.

¹⁷ <https://cnig.gouv.fr/gt-routes-voies-a26007.html>

¹⁸ <https://ggim.un.org/UNGGCE/>

¹⁹ <https://itrf.ign.fr>

²⁰ <https://www.mapsforeurope.org/datasets/cadastral-all>

- ☛ 5. De plus, elle soutient les initiatives, telle que développement d'un guide de référence pour l'intégration des données terrestres, marines, bâties et cadastrales
- ☛ La France a mis en avant l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale et a appuyé les initiatives sur l'information géolocalisée marine intégrée.

Échanges / Questions/Remarques :

- ☛ Pierre Jaillard signale que les réunions du GENUNG²¹ (Groupe d'Experts sur les Noms Géographiques) ont fait l'objet de vifs débats, notamment sur les exonymes (avec un blocage de la Chine) et l'intégration des territoires ne constituant pas un pays
- ☛ Benoît Morando réitère l'importance pour le CNIG de conserver son rôle dans la concertation pour la représentation française à l'UN-GGIM, tout en soulignant l'obstacle majeur des délais très brefs pour l'obtention des documents de travail et des retours

Conclusion / Décisions :

- Maintenir le rôle du CNIG dans le processus de consultation et de préparation de la position française pour l'UN-GGIM.
- Prévoir une contribution du CNIG au sein des sujets du GENUNG pour la prochaine session de 2027

●